

Teréga
(Anciennement Transport et Infrastructures Gaz France)
Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST
2, rue des Feuillants
31076 Toulouse cedex 03
S.A. au capital de € 1.863.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Toulouse

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Teréga

(Anciennement Transport et Infrastructures Gaz France)

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Teréga,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Teréga relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Immobilisations corporelles

Point clé de l'audit	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2018, les immobilisations corporelles s'élèvent à M€ 1.755, soit 90 % des actifs de la société. Elles sont constituées d'investissements relatifs au transport de gaz pour un montant de M€ 1.321 et au stockage pour M€ 434, tel que présenté dans la note « Immobilisations Transport et Stockage » de l'annexe aux comptes annuels.</p> <p>Immobilisations relatives au transport</p> <p>Le montant des acquisitions d'immobilisations de transport comptabilisées sur l'exercice 2018 s'élève à M€ 209.</p> <p>Les immobilisations relatives au transport sont principalement composées de canalisations et de stations de compression.</p> <p>Les ouvrages de transport sont soumis à autorisation ministérielle, préfectorale et, le cas échéant, à l'autorisation des autres organes compétents. Pour chaque projet et en application des dispositions des articles L. 134-3 et L. 431-6 du Code de l'énergie, les gestionnaires de réseaux de transport de gaz, dont votre société fait partie, doivent transmettre leurs programmes annuels d'investissements à la Commission de Régulation de l'Energie (« CRE ») et, le cas échéant, aux autres organes compétents pour approbation. Dès lors, seuls les coûts ayant été approuvés sont comptabilisés en immobilisations, les autres étant comptabilisés en charges d'exploitation.</p> <p>Nous avons considéré que la valorisation des immobilisations corporelles de transport est un point clé de</p>	<p>Notre approche d'audit concernant les immobilisations liées au transport a consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ analyser les délibérations de la CRE et, le cas échéant, des autres organes compétents pour identifier les projets d'investissements et les dépassements qui n'ont pas été approuvés par la CRE et, le cas échéant, les autres organes compétents et identifier le traitement comptable retenu sur ces projets ;▶ analyser, par entretiens avec la direction et sur un échantillon de projets, les investissements effectués, leur degré d'avancement, les autorisations obtenues ou en cours et les méthodes de comptabilisation et corroborer ces éléments en examinant notamment la documentation juridique et technique disponible ;▶ tester, par sondages, les mises en service d'immobilisations et notamment les dépenses d'investissements approuvées par la CRE et, le cas échéant, par les autres organes compétents ;▶ analyser les immobilisations en cours et examiner si les projets abandonnés, le cas échéant, ont été dépréciés ;

l'audit en raison (i) de leur importance significative dans les comptes de la société (ii) du risque que la CRE et, le cas échéant, les autres organes compétents n'approuvent pas les programmes d'investissements ni les dépassements de budget, cette situation entraînant la comptabilisation des investissements relatifs au transport non approuvés en tant que dépenses opérationnelles.

Immobilisations relatives au stockage

Les investissements de stockage comprennent principalement du « gaz coussin » et des stations de compression. Ces actifs sont placés sous un régime de concessions soumis à l'approbation par décret du ministère de la Transition écologique et solidaire. La durée des concessions est généralement de 25 ans. Comme précisé en annexe des comptes annuels, dans la note « Immobilisations Transport et Stockage », la concession de Lussagnet arrivera à échéance au 1^{er} janvier 2043 et celle d'Izaute au 25 octobre 2030.

Les immobilisations de stockage sont amorties comme précisé en annexe des comptes annuels, dans la note « Immobilisations corporelles » selon des durées indépendantes de la durée de la concession, détaillées dans la note précitée. En cas de non-renouvellement de la concession, les immobilisations relatives à la concession devraient faire l'objet d'un amortissement accéléré.

Nous avons considéré l'évaluation des immobilisations corporelles de stockage et la présentation des éléments les concernant en annexe comme un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de la société et compte tenu des éléments de jugement nécessaires pour déterminer leur durée d'amortissement, nonobstant les durées de concession.

- ▶ prendre connaissance et examiner les procédures de prise d'inventaire.

Pour l'appréciation du risque identifié concernant les investissements liés au stockage, nous avons :

- ▶ pris connaissance et examiné les procédures de prise d'inventaire ;
- ▶ apprécié les durées d'amortissement retenues au regard des modalités figurant à ce titre en annexe ;
- ▶ analysé les documentations juridiques et contractuelles des droits de concession et les dates de fin de concession ;
- ▶ estimé la durée de vie des immobilisations corporelles compte tenu des données historiques à notre disposition et de notre expérience sur ce secteur d'activité.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441 4 du Code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Teréga par votre assemblée générale du 29 mai 2012 pour le cabinet EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST et du 23 septembre 2013 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2018, le cabinet EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST était dans la septième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la sixième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Toulouse et Paris-La Défense, le 19 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST



Sandrine Bourget

ERNST & YOUNG et Autres



Philippe Diu

Bilan actif

En euros

BILAN-ACTIF	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement	536 212	5 610	530 602	
Concessions, brevets et droits similaires	114 189 267	69 621 009	44 568 258	35 910 737
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	7 277 239	668 489	6 608 751	6 249 124
- Dont immobilisations incorporelles en cours	6 608 751		6 608 751	6 249 124
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	122 002 719	70 295 108	51 707 611	42 159 861
Terrains	23 951 069	11 065 899	12 885 171	13 377 414
Constructions	93 694 313	36 124 351	57 569 962	58 103 218
Installations techniques, matériel	2 701 207 028	1 083 939 276	1 617 267 752	1 481 414 665
Autres immobilisations corporelles	9 088 271	4 152 078	4 936 193	4 237 221
Immobilisations en cours	62 422 347		62 422 347	136 358 056
Avances et acomptes	89 363		89 363	99 363
TOTAL immobilisations corporelles	2 890 452 391	1 135 281 603	1 755 170 788	1 693 589 937
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	1 151 433		1 151 433	1 151 433
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	50 281		50 281	56 621
TOTAL immobilisations financières (1)	1 201 714	0	1 201 714	1 208 054
Total Actif Immobilisé (II)	3 013 656 824	1 205 576 711	1 808 080 113	1 736 957 851
Matières premières, approvisionnements	24 651 297	2 060 591	22 590 707	21 523 256
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock	24 651 297	2 060 591	22 590 707	21 523 256
Avances et acomptes versés sur commandes	13 624 138		13 624 138	5 233
Clients et comptes rattachés	69 354 706	358	69 354 347	48 307 671
Autres créances	7 045 875		7 045 875	2 525 761
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances (2)	76 400 581	358	76 400 223	50 833 432
Valeurs mobilières de placement	1 034		1 034	4 170
(dont actions propres)				
Disponibilités	15 168 365		15 168 365	18 075 173
TOTAL Disponibilités	15 169 399	0	15 169 399	18 079 342
Charges constatées d'avance (2)	1 277 555		1 277 555	1 251 659
TOTAL Actif circulant (III)	131 122 970	2 060 949	129 062 021	91 692 922
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	3 024 670		3 024 670	3 655 439
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	3 147 804 464	1 207 637 660	1 940 166 804	1 832 306 213

(1) dont à moins d'un an 0

(2) dont à plus d'un an 2 991

Bilan passif

En euros

BILAN-PASSIF	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé :)	17 579 088	17 579 088
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	12 369	12 369
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	150 045	150 045
Réserve légale	1 757 909	1 757 909
Réserves statutaires ou contractuelles	130 918	130 918
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	129 556	129 556
TOTAL Réserves	2 018 383	2 018 383
Report à nouveau		-1
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	66 255 921	83 178 200
Acompte sur Dividendes en instance d'affectation	-32 015 914	-34 982 385
Subventions d'investissement	52 112 105	38 154 222
Provisions réglementées	245 688 305	219 013 228
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	351 800 301	325 123 149
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	509 197	660 321
Provisions pour charges	4 343 569	3 610 121
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	4 852 766	4 270 442
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	1 420 018 315	1 420 018 315
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	65 074 689	15 062 444
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	1 486 895	897 220
TOTAL Dettes financières	1 486 579 899	1 435 977 980
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 164 377	37 592 890
Dettes fiscales et sociales	30 681 845	29 267 890
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	24 307	
TOTAL Dettes d'exploitation	96 870 529	66 860 780
Produits constatés d'avance	63 309	73 862
TOTAL DETTES (IV) (1)	1 583 513 737	1 502 912 622
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	1 940 166 804	1 832 306 213

(1) dont à moins d'un an 182 026 842

(1) dont à plus d'un an 1 401 486 895

Compte de résultat

En euros

Compte de résultat	31/12/2018			31/12/2017
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens	20 344 037		20 344 037	14 939 831
Production vendue services	455 938 288		455 938 288	455 847 082
Chiffres d'affaires nets	476 282 325		476 282 325	470 786 912
Production stockée				
Production immobilisée			168 572 467	177 114 976
Subventions d'exploitation			16 464	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 303 046	765 285
Autres produits			-348 630	542 832
Total des produits d'exploitation (I)			645 825 671	649 210 005
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			34 496 415	16 799 247
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-1 564 660	1 212 848
Autres achats et charges externes			233 018 412	235 821 360
Impôts, taxes et versements assimilés			14 924 911	14 823 027
Salaires et traitements			40 682 867	37 783 449
Charges sociales			24 595 970	23 446 163
Dotations sur immobilisations		Dotations aux amortissements	112 021 236	108 630 364
Dotations d'exploitation		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	497 209	187 335
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 630 791	754 118
Autres charges			6 841 103	4 509 054
Total des charges d'exploitation (II)			467 144 255	443 966 965
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			178 681 417	205 243 041
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			1 296 900	6 065
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			332	45 585
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				31 896
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			1 297 232	83 546
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			44 703 077	44 645 291
Différences négatives de change			29 186	37 479
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			44 732 264	44 682 770
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-43 435 032	-44 599 224
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			135 246 385	160 643 816

Compte de résultat (suite)

En euros

Compte de résultat (suite)	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 353	10 001
Reprises sur provisions et transferts de charges	9 220 982	8 840 529
Total des produits exceptionnels (VII)	9 239 335	8 850 530
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 185	12 365
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 281	10 560
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	35 896 059	33 386 754
Total des charges exceptionnelles (VIII)	35 904 525	33 409 679
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-26 665 190	-24 559 149
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	4 000 000	4 600 000
Impôts sur les bénéfices	38 325 274	48 306 468
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	656 362 238	658 144 081
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	590 106 318	574 965 881
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	66 255 921	83 178 200

Entité présentant les états financiers

TERÉGA SA est une entreprise domiciliée en France, dont le siège social est sis à Pau, 40 avenue de l'Europe.
Les états financiers consolidés de la Société et de ses filiales sont établis par TERÉGA Holding.

Annexes aux comptes

Le total du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2018 avant répartition est de 1 940 166 804 euros.

Le compte de résultat dégage un bénéfice de 66 255 921 euros.

Faits marquants

- Régulation stockage :

La loi n° 2017-1839 du 30 novembre 2017 mettant fin à la recherche ainsi qu'à l'exploitation des hydrocarbures et portant diverses dispositions relatives à l'énergie et à l'environnement a été publiée au Journal Officiel de la République Française le 31 décembre 2017.

Son article 12 prévoit la régulation du revenu des opérateurs de stockage.

La délibération de la Commission de Régulation de l'Énergie portant projet de décision sur le revenu des opérateurs de stockage a été publiée le 22 février 2018 et a pris effet sur l'exercice 2018.

La base d'actif régulée (BAR) validée par la Commission de régulation de l'énergie au 1^{er} janvier s'élève à 1 156,1 M€ avec un taux de coût moyen pondéré de capital (WACC) de 5,75% pour un revenu autorisé de 2018 de 153,4 M€.

- Contrôle fiscal :

Le contrôle fiscal portant sur les exercices 2014 et 2015 est toujours en cours sur l'année 2018.

Le service vérificateur, dans sa proposition de rectification du 23 juin 2017, remet en cause, au titre des exercices 2013 à 2015, le caractère amortissable du gaz coussin utilisé pour les sites de stockage de gaz souterrain d'Izaute et Lussagnet, et entend rejeter la déductibilité de l'annuité d'amortissement.

TERÉGA SA conteste formellement la position de l'administration fiscale.

Le 13 octobre 2017, TERÉGA SA a porté le différend lié au caractère amortissable du gaz coussin devant la commission nationale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires.

Le 28 mars 2019, TERÉGA SA a reçu un courrier de la DVNI annonçant l'abandon du redressement engagé concernant la déductibilité de l'amortissement sur le gaz coussin.

Ce courrier marque la fin du contrôle fiscal portant sur les années 2014 et 2015.

Le 19 décembre 2018, TERÉGA SA a reçu un avis de vérification de la Direction des Vérifications Nationales et Internationales (DVNI) portant sur les exercices 2016 et 2017.

- Acompte sur dividende :

Sur décision du Conseil d'administration du 7 décembre 2018, TERÉGA SA a versé à TERÉGA SAS un acompte sur dividende d'un montant total de 32 015 914 euros.

- Changement de marque :

Le 29 mars 2018, TIGF devient TERÉGA SA, une évocation des territoires sur lesquels le groupe opère, des réseaux qu'il développe et, bien sûr, du gaz, énergie clé de la transition énergétique. Cette nouvelle marque est le reflet de la vision du groupe pour l'avenir qui est de « donner au gaz et à ses infrastructures un rôle d'accélérateur de la transition énergétique » et de ses ambitions pour contribuer à façonner le modèle énergétique de demain. Un modèle dans lequel le gaz aura un rôle central.

Principes comptables

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, mis à jour par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables et adaptations professionnelles (C. Com R. 123-180 et PCG art.531.1) ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

La charge d'impôt comptabilisée au 31 décembre 2018 est calculée en appliquant un taux de 34,43% au résultat fiscal arrêté au 31 décembre 2018.

Notes sur l'actif du bilan

Immobilisations incorporelles

Sont inscrits au compte d'immobilisations incorporelles les logiciels et brevets acquis et créés par la société. Ils sont amortis sur leur durée probable d'utilisation (au maximum 5 ans). Figurent également à ce compte des droits de transit dans des réseaux de tiers amortis sur 10 ans.

Sur l'exercice 2018, des frais de développement ont été comptabilisés pour un montant de 536 212 euros amortis sur 5 ans. Ces dépenses correspondent à l'effort réalisé par TERÉGA SA en matière de développement sur des projets individualisés ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

Les immobilisations corporelles sont portées à leur coût d'acquisition ou de production, à l'exception de certains terrains acquis avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Amortissements

Conformément à la mise en application du CRC 2002-10, les immobilisations sont amorties selon la durée de vie du bien. Cette approche par composant conduit à pratiquer un amortissement linéaire selon les durées d'amortissements suivantes :

	Durée sociale	Durée fiscale
MATERIEL INFORMATIQUE	5 ANS	3 ANS
MATERIEL ET OUTILLAGE	10 ANS	5 ANS
MATERIEL DE TRANSPORT	10 ANS	5 ANS
MATERIEL DE BUREAU	10 ANS	5 ANS
MATERIEL TELECOM	10 ANS	5 ANS
AMENAGEMENTS TERRAINS	10 ANS	10 ANS
AMENAGEMENTS INSTALLATIONS GENERALES	10 ANS	10 ANS
AUTRES INSTALLATIONS GENERALES	10 ANS	10 ANS
AMENAGEMENTS INSTALLATIONS SOL AUTRUI	10 ANS	10 ANS
MOBILIER DE BUREAU	10 ANS	10 ANS
POSTES DE COMPTAGE	30 ANS	15 ANS
STATIONS DE COMPRESSION – RACC. SECTIONNEMENT	30 ANS	15 ANS
BATIMENTS	25 ANS	25 ANS
IMMEUBLES SUR SOL AUTRUI	25 ANS	25 ANS
SONDAGES SOUS TERRAINS	25 ANS	25 ANS
GAZ COUSSIN	25 ANS	25 ANS
CANALISATIONS PRINCIPALES	50 ANS	25 ANS
BRANCHEMENTS	50 ANS	25 ANS

La modification des durées d'amortissements réalisée en 2008, a créé un écart entre les durées fiscales et sociales, et génère de ce fait la comptabilisation d'amortissements dérogatoires, pour un montant de 245 688 305 € au 31 décembre 2018.

TABEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2018

Situations & mouvements	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	Augmentation s	Diminutions		Valeurs brutes à la clôture l'exercice
			Cession s	Autres sorties	
Immobilisations incorporelles	104 450 097	46 011 655	0	28 459 033	122 002 719
<i>Frais de développement</i>	0	536 212	0	0	536 212
<i>Concessions Brevets Droits similaires</i>	97 532 484	22 289 802	0	5 633 019	114 189 267
<i>Autres Immobilisations Incorporelles</i>	668 489	0	0	0	668 489
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	6 249 124	23 185 641	0	22 826 014	6 608 751
				242 218	
Immobilisations corporelles	2 738 120 138	394 551 564	1 281	028	2 890 452 393
<i>Terrains</i>	23 518 138	434 212	1 281	0	23 951 069
	<i>dont réévaluation</i>	150 045	0	0	150 045
	<i>Sol propre</i>	62 658 326	2 226 390	0	64 884 716
<i>Constructions</i>	<i>Sol d'autrui</i>	19 818	0	0	19 818
	<i>Install générales</i>	31 574 124	2 321 104	0	5 085 629
<i>Installations Techniques Matériel Outil.</i>		2 475 644 885	227 257 454	0	1 695 310
<i>Autres</i>	<i>Install générales</i>	646 097	0	0	646 097
<i>Immob.</i>	<i>Matériel transport</i>	3 420	1 444	0	4 864
<i>Corporelles</i>	<i>Mat bureau inf mob</i>	7 597 911	2 008 033	0	1 168 635
				234 248	8 437 309
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	136 358 056	160 312 927	0	636	62 422 347
<i>Avances et acomptes</i>	99 363	-10 000	0	0	89 363
Immobilisations financières	1 208 054	0		6 341	1 201 713
Total	2 843 778 289	440 563 219	1 281	270 683 402	3 013 656 825

TABEAU DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2018

Situations & mouvements	Amortissement s à l'ouverture de l'exercice	Augmentation s	Diminutions		Amortissement s à la clôture l'exercice
			Cession s	Autres sorties	
Immobilisations incorporelles	62 290 237	13 637 890	0	5 633 019	70 295 108
<i>Frais de développement</i>	0	5 610	0	0	5 610
<i>Concessions Brevets Droits similaires</i>	61 621 748	13 632 280	0	5 633 019	69 621 009
<i>Autres Immobilisations Incorporelles</i>	668 489	0	0	0	668 489
Immobilisations corporelles	1 044 530 202	98 720 796	0	7 969 392	1 135 281 606
<i>Terrains</i>	10 140 724	925 175	0	0	11 065 899
	<i>Sol propre</i>	18 422 919	2 377 439	0	20 800 358
<i>Constructions</i>	<i>Sol d'autrui</i>	19 818	0	0	19 818
	<i>Install générales</i>	17 706 312	2 703 310	0	5 085 629
<i>Installations Techniques Matériel Outil.</i>		994 230 220	91 404 367	0	1 695 310
<i>Autres</i>	<i>Install générales</i>	387 245	64 590	0	0
<i>Immob.</i>	<i>Matériel transport</i>	927	469	0	0
<i>Corporelles</i>	<i>Mat bureau inf mob</i>	3 622 037	1 245 446	0	1 168 635
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>					3 698 848
Immobilisations financières	0	0	0	0	0
Total	1 106 820 439	112 358 686	0	13 602 411	1 205 576 714

Au 31 décembre 2018, les immobilisations corporelles s'élèvent à 2 890 452 393 € en valeur brute, soit 96% des actifs de la société. Elles sont constituées d'investissements relatifs au transport de gaz pour un montant de 2 032 836 906 € et au stockage pour 857 615 487 €.

TERÉGA SA

Immobilisations Transport et Stockage

Le montant des acquisitions d'immobilisations de transport comptabilisées sur l'exercice s'élève à 209 401 770 K€.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS TRANSPORT AU 31 DECEMBRE 2018

Rubrique	Situations & mouvements	Valeurs nettes à l'ouverture de l'exercice	Variation Valeurs Bilans	Variation Amortissements	Valeurs nettes à la clôture l'exercice
<u>Immobilisations incorporelles</u>		30 804 237	9 971 236	4 929 235	35 846 238
	<i>Frais de développement</i>	0	331 209	230	330 979
	<i>Concessions Brevets Droits similaires</i>	26 295 608	10 490 511	4 929 005	31 857 114
	<i>Autres Immobilisations Incorporelles</i>	0	0	0	0
	<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	4 508 629	-850 484	0	3 658 145
<u>Immobilisations corporelles</u>		1 271 554 546	105 792 755	55 837 685	1 321 509 616
	<i>Terrains</i>	7 828 752	212 774	312 130	7 729 396
<i>Constructions</i>	<i>Sol propre</i>	29 913 333	2 152 962	1 603 773	30 462 522
	<i>Sol d'autrui</i>	0	-19 818	-19 818	0
	<i>Install générales</i>	10 323 795	-1 623 266	-984 591	9 685 120
	<i>Installations Techniques Matériel Outil.</i>	1 094 583 733	056,00	54 841 557	1 227 115 232
	<i>Autres Install générales</i>	0	0	0	0
	<i>Immob. Matériel transport</i>	2 494	1 444	469	3 469
	<i>Corporelles Mat bureau inf mob</i>	2 944 175	406 690	84 165	3 266 700
	<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	125 870 739	087,00	0	43 169 652
	<i>Avances et acomptes</i>	87 525	-10 000,00	0	77 525
<u>Immobilisations financières</u>		1 208 038	-6 341	0	1 201 697
Total		1 303 566 821	115 757 650	60 766 920	1 358 557 551

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS STOCKAGE AU 31 DECEMBRE 2018

Rubrique	Situations & mouvements	Valeurs nettes	Variation	Variation	Valeurs nettes
		à l'ouverture de l'exercice	Valeurs Bilans	Amortissements	à la clôture l'exercice
Immobilisations incorporelles		11 355 623	7 581 385	3 075 635	15 861 373
	<i>Frais de développement</i>	0	205 004	5 379	199 625
	<i>Concessions Brevets Droits similaires</i>	9 615 128	6 166 272	3 070 256	12 711 144
	<i>Autres Immobilisations Incorporelles</i>	0	0	0	0
	<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	1 740 495	1 210 109	0	2 950 604
Immobilisations corporelles		422 035 391	46 539 500	34 913 718	433 661 173
	<i>Terrains</i>	5 548 663	220 157	613 045	5 155 775
	<i>Sol propre</i>	14 322 072	73 428	773 666	13 621 834
	<i>Sol d'autrui</i>	0	0	0	0
	<i>Install générales</i>	3 544 017	-1 141 259	-1 397 728	3 800 486
	<i>Installations Techniques Matériel Outil.</i>	386 830 931	38 189 087	34 867 499	390 152 519
	<i>Autres Install générales</i>	258 852	0	64 590	194 262
	<i>Immob. Matériel transport</i>	0	0	0	0
	<i>Corporelles Mat bureau inf mob</i>	1 031 701	432 708	-7 354	1 471 763
	<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	10 487 317	8 765 379	0	19 252 696
	<i>Avances et acomptes</i>	11 838	0	0	11 838
Immobilisations financières		17	0		17
Total		433 391 031	54 120 885	37 989 353	449 522 563

Par décret du 12 décembre 2006, la concession de stockage de gaz combustible d'Izaute a été prolongée pour une durée de 25 ans à compter du 26 octobre 2005 et jusqu'au 25 octobre 2030.

La concession de stockage souterrain de gaz naturel de Lussagnet a été prolongée pour une durée de 25 ans. Cette prolongation, actée par un décret du 8 décembre 2017 et signée par les ministres en charge de l'écologie et de l'économie, a été publiée au Journal officiel du 10 décembre 2017. La concession actuelle s'achevait le 31 décembre 2017. Le titre minier, prolongé jusqu'au 1er janvier 2043, autorise ainsi TERÉGA SA à poursuivre l'exploitation de son stockage souterrain de gaz naturel.

Les immobilisations de stockage sont amorties selon des durées indépendantes de la durée de concession.

MISES AU REBUT DES IMMOBILISATIONS DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

Le montant brut des mises au rebut de l'année 2018 s'élève à 13 602 412 €, pour une valeur nette de 0 €.

Immobilisations en cours

Les immobilisations en-cours sont valorisées à leur coût de production comprenant les dépenses de matériel, les dépenses externes (sous-traitance) et une quote part de dépenses de personnel.

Toute dépense liée à un projet d'investissement est comptabilisée systématiquement en charge. Chaque fin de mois, une écriture de production d'immobilisation neutralise la charge au compte de Résultat (compte 722000) avec en contrepartie un compte d'immobilisation en cours.

Les dates de mises en service des immobilisations complexes s'entendent à la date de réception du PV de conformité de la Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) pour les canalisations et le stockage.

Contrôles et procédures internes

Les autorisations d'investir, les éventuels dépassements budgétaires, la ventilation OPEX / CAPEX, les dates de mises en service, les modalités d'amortissement font l'objet de strictes procédures internes.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières se répartissent comme suit :

- Titres de participations	1 151 433 euros
soit 773 233 actions 3GRT pour 773 233 €	
et 3 590 actions Déclaranet pour 359 000 €	
et 19 200 actions Prisma pour 19 200 €	
- Dépôts et cautionnements	50 281 euros

Sur décisions collectives ordinaires des associés du 29 juin 2018, les associés de 3GRT ont décidé de procéder à une distribution de dividendes qui s'est traduit dans les comptes de TERÉGA SA par une réception de dividendes pour un montant de 1 296 899,73 euros.

Stock et en-cours

Méthode

Les stocks de gaz sont évalués d'après la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks de matières et fournitures consommables sont évalués d'après la méthode de coût moyen pondéré.

Le coût d'entrée en stock des articles comprend les frais réels accessoires d'achat (hors transport).

La provision pour dépréciation du stock de matières et fournitures est constituée sur la base de l'analyse détaillée de chaque article. La date de dernier mouvement de l'article est comparée à la date de clôture. La différence obtenue permet de calculer un nombre d'années qui détermine le pourcentage de provision.

Nombre d'années	Pourcentage
- de 5 ans	0%
de 5 à 6 ans	5%
de 6 à 7 ans	10%
de 7 à 8 ans	20%
de 8 à 9 ans	40%
de 9 à 10 ans	60%
de 10 à 11 ans	80%
+ de 11 ans	100%

Les travaux en cours sont valorisés à leur coût de production qui comprend les dépenses de matériel et les dépenses externes.

Les stocks au 31 décembre 2018 sont comptabilisés sur la base de l'inventaire permanent.

Valeurs

			MATÉRIEL		En euros
	GAZ EQUILIBRAGE	GAZ BESOINS PROPRES	BRUT	DEPRECIATION	TOTAL
Au 01/01/2018	246 490	8 032 137	14 808 011	1 563 381	21 523 256
Variation	367 346	-91 580	1 288 893	497 209	1 067 450
Au 31/12/2018	613 836	7 940 557	16 096 905	2 060 591	22 590 707

Le stock de gaz Transport est divisé comptablement en deux stocks distincts afin de permettre un suivi par nature. Les deux natures de stocks sont :

- Stock de gaz pour besoins propres ;
- Stock de gaz pour équilibrage du réseau.

Créances

Les produits à recevoir rattachés aux postes de créances concernent principalement des recettes de capacité de stockage et de transport de gaz allouées au mois de décembre 2018 mais qui ne seront facturées qu'en janvier 2019.

ETAT DES ECHEANCES AU 31 DECEMBRE 2018

CREANCES en euros	BRUT AU 31/12/2018	DEGRE DE LIQUIDITE - ACTIF		
		ECHEANCES		
		A MOINS 1 AN	A PLUS 1 AN	
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	50 281	0	50 281	
AVANCES ET ACOMPTES VERSES / CDES	13 624 138	13 624 138	0	
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT				
Clients douteux ou litigieux	3 626	635	2 991	
Autres créances clients	69 351 080	69 351 080	0	
Personnel et comptes rattachés	26 462	26 462	0	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	55 399	55 399	0	
	Impôts sur les bénéfices	3 123 771	3 123 771	0
État et autres	Taxe sur la valeur ajoutée	971 151	971 151	0
Collectivités Publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés	319 111	319 111	0
	Subventions reçues	0	0	0
Groupe et autres associés		0	0	0
Débiteurs divers	2 549 981	2 549 981	0	
CHARGES A ETALER	3 024 670	3 024 670	0	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 277 555	1 277 555	0	
TOTAL	94 377 225	94 323 953	53 272	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Prêts récupérés en cours d'exercice				

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance relatives à l'exploitation s'élèvent à 1 277 555 €, y compris la facture TERÉGA SAS de management fees au titre du 1^{er} trimestre 2019, d'un montant de 1 202 500 €.

TERÉGA SA

Notes sur le passif du bilan

Capitaux propres

Le capital est composé de 2 197 386 actions de 8 euros ;

L'Assemblée Générale du 12 juin 2018 approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2017 d'un montant de 83 178 200 euros, telle que proposée par le Conseil d'Administration et décide en conséquence de verser à TERÉGA SAS des dividendes pour un montant de 48 195 815 euros. Ce montant est le solde de dividendes restant après le versement d'un acompte de 34 982 385 euros décidé le 11 décembre 2017 par le Conseil d'administration de la Société et versé sur décembre 2017.

Sur décision du Conseil d'administration du 7 décembre 2018, TERÉGA SA a versé le 7 décembre 2018 à TERÉGA SAS un acompte sur dividende d'un montant total de 32 015 914 euros.

	Situation au 01/01/2018	Variation	Situation au 31/12/2018
Nombre d'actions	2 197 386	0	2 197 386
Valeur nominale de l'action	8		8
Capital social ou individuel	17 579 088		17 579 088
Prime d'émission, de fusion, d'apport	12 369		12 369
Écart de réévaluation	150 045		150 045
Réserve légale	1 757 909		1 757 909
Réserves statutaires ou contractuelles	130 918		130 918
Autres réserves	129 556		129 556
Report à nouveau	-1	1	
Acompte sur dividendes	-34 982 385	2 966 471	-32 015 914
Résultat de l'exercice 2017	83 178 200	-83 178 200	
Résultat de l'exercice 2018		66 255 921	66 255 921
Subventions d'investissement (**)	38 154 222	13 957 883	52 112 105
Provisions règlementées (*)	219 013 228	26 675 077	245 688 305
Total	325 123 149	26 677 153	351 800 301

(*) Amortissements dérogatoires

(**) Subventions européennes

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Provisions pour risques	Situation au 01/01/2018	Mouvements		Situation au 31/12/2018
		Augmentations	Diminutions	
Provision pour risques	660 321	18 791	169 915	509 197
Total	660 321	18 791	169 915	509 197

Dans le cours de ses activités, la société peut faire l'objet de procédures judiciaires et de contrôles fiscaux ou administratifs.

La société constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers et pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante.

Provisions pour charges	Situation au 01/01/2018	Mouvements		Situation au 31/12/2018
		Augmentations	Diminutions	
Contentieux RH	453 000	0	0	453 000
Médaille du travail	1 010 000	73 000	107 000	976 000
MIP	237 130	0	15 673	221 457
Droit à cessation anticipé d'activité	1 909 991	0	755 879	1 154 112
Autres	0	1 539 000	0	1 539 000
Total	3 610 121	1 612 000	878 552	4 343 569

Dettes

État des échéances au 31 décembre 2018

DETTES en euros	BRUT AU 31/12/2018	DEGRE DE LIQUIDITE - ACTIF		
		ECHEANCES		
		A MOINS 1 AN	DE 1 AN A 5 ANS	A PLUS 5 ANS
Emprunts obligataires (1)	1 400 000 000		500 000 000	900 000 000
Emprunts auprès des étab. de crédit	65 000 000	65 000 000		0
Emprunts et dettes financières divers	1 486 895		1 486 895	
Intérêts courus sur emprunt	20 093 004	20 093 004		0
Fournisseurs et comptes rattachés	66 164 377	66 164 377		0
Personnel et comptes rattachés	11 649 931	11 649 931		0
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	9 224 296	9 224 296		0
			0	0
État et autres	6 476 411	6 476 411		0
Collectivités Publiques	3 331 207	3 331 207		0
			0	0
Dettes sur immobilisation		0		0
groupe et associés		0		0
Autres dettes	24 307	24 307		0
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	63 309	63 309		0
TOTAL	1 583 513 737	182 026 842	501 486 895	900 000 000

(1) La structure financière est composée :

D'emprunts obligataires pour 1 400 000 000 €, dont :

- Emprunt obligataire public pour 550 M€, à échéance 2025, taux 2,200%.
- Emprunt obligataire public souscrit en juillet 2011 pour 500 M€, à échéance 2021, taux 4,339%.
- Emprunt obligataire privé pour 350 M€, à échéance 2035, taux 2,998%.

D'emprunt réserve RCF d'une capacité de tirage de 250 000 000 €.

En 2018, la RCF a évolué comme suit :

Tirage		Remboursement	
déc-17	15	janv-18	15
juin-18	35	oct-18	10
oct-18	0	nov-18	15
déc-18	65	déc-18	10
Total	115		50
		Reste dû	65

Notes sur le compte de résultat

Produits d'exploitation

	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires	476 282 325	470 786 912
Il est constitué des éléments suivants :		
En euros :		
- Recettes de capacités de Transport	246 153 095	240 581 276
- Recettes de capacités de Stockage	153 471 560	174 830 619
- Accord inter-opérateurs	33 911 760	33 475 445
- Recettes de raccordements et d'interface	2 826 765	2 834 373
- Autres prestations de services	75 199	481 905
- Autres produits d'activités	4 573 809	1 978 163
- Ventes de gaz naturel pour équilibrage	20 344 036	14 939 831
- Subvention	14 926 101	1 665 300
Production immobilisée	168 572 467	177 114 976
Reprise sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 303 046	765 285
Reprise des provisions Risques et charges	169 915	58 000
Reprise des provisions retraites	878 553	444 805
Reprise des provisions pour dépréciation client	0	3 827
Transfert des charges d'exploitation	254 578	258 652

Le transfert des charges d'exploitation comprend :

- Les remboursements reçus des compagnies d'assurances sur les sinistres,
- Les remboursements reçus des organismes sociaux (indemnités journalières), ou de formation,
- Les travaux facturés dans le cadre de conventions de prestations à tiers.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation comprennent des dépenses d'investissements neutralisées par les productions d'immobilisations.

Ces charges d'exploitation sont affectées dans les postes suivants :

En euros :	31/12/2018	31/12/2017
Variation de stock	687 210	669 260
Autres achats et charges externes	150 733 434	161 897 056
Impôts, taxes et versements assimilés	257 529	108 768
Salaires et traitements	9 074 644	8 243 621
Charges sociales	5 370 937	5 234 947
Autres charges d'exploitations	3 488 219	1 727 850
Dépenses d'investissements	168 572 467	177 114 976

Impôts sur les bénéfices

En euros :	31/12/2018	31/12/2017
La charge d'intégration fiscale au 31 décembre 2018 s'élève à :	38 325 274	48 306 468
Décomposition :		
- provision au titre de l'année 2018	37 806 631	47 504 819
- contribution sociale	1 222 439	1 542 480
- crédits d'impôt 2018	-867 366	-913 275
- solde d'IS 15 mai 2018	-450	24 324
- CICE 2018	164 020	148 120
	<u>38 325 274</u>	<u>48 306 468</u>

Décomposition des crédits d'impôt 2018

- CI Mécénat	214 290	113 440
- CICE	164 020	148 120
- CI Recherche	426 534	604 054
- CI Famille	62 122	45 437
- CI apprentissage	400	800
- CI sur dividendes	0	1 424

Le CICE 2017 d'un montant de 148 120 euros a été utilisé pour le financement de formation des contrats de professionnalisation qualifiant.

Autres informations

<u>EFFECTIF ventilé par catégorie</u>	31/12/2018	31/12/2017
- Cadres	251	232
- OETAM	360	357
Total effectif	611	589
<u>EFFECTIF moyen employé pendant l'exercice</u>		
- Cadres	246,00	220,25
- OETAM	360,75	356,42
Total effectif moyen	606,75	576,67

INTEGRATION FISCALE

TERÉGA SA appartient au groupe d'intégration fiscale constitué par TERÉGA Holding SAS.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

L'évaluation actuarielle des engagements sociaux en norme IAS 19 a été transmise le 16 janvier 2019 par le cabinet Mercer.

Les montants ci-dessous sont issus du rapport des actuaires :

	En K€						
	CAA P15300	IFC P15300	MIP P15300	PEC P15300	Malakoff P15300	CET P15300	TOTAL
Au 01/01/2018	10 085	6 678	4 902	315	326	1 941	24 247
Dotation	4 042	2 318	413	4	4	24	6 805
Cout des services rendus	3 920	2 232	352	4	4	24	6 536
Cout des services passés							
Charges d'intérêts	122	86	61	0	0	0	269
Réévaluat° d'autres avantages							
Gains et pertes actuariels						274	274
Reprise	-711	-1 133	-16	-2	0	-77	-1 939
Prest versés/employeur	-711	-1 133	-16	-2	0	-77	-1 939
Reclassement	0	0					
Sous total	13 416	7 863	5 299	317	330	1 888	29 113
Gains/pertes actuariels 2018	-289	-220	-374	-7	-11	-72	-973
Au 31/12/2018	13 127	7 643	4 925	310	319	1 816	28 140

Les avantages du personnel sont principalement composés des éléments suivants :

- MIP (Mutuelle de l'Industries du Pétrole),
- Droit de cessation anticipé d'activité,
- Indemnités de fin de carrière,
- Médailles du travail,
- PEC (Plan épargne choisie),
- Malakoff,
- CET (Compte épargne temps).

ENGAGEMENTS RECUS AU 31 DECEMBRE 2018

Cautions bancaires clients	49 215 616 €
Cautions bancaires fournisseurs	27 997 636 €

JETONS DE PRESENCE 2018

Les jetons de présence attribués aux administrateurs en 2018 s'élèvent à 175 000 euros.

Tableau de flux de trésorerie

	€
Flux de trésorerie liés à l'activité	
Résultat net	66 255 921
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie : (1)</i>	
- Reprise provision d'exploitation	(1 048 468)
+ Dotations aux amortissements d'exploitation	113 652 027
+ Dotations aux amortissements exceptionnels	35 896 059
- Reprise provisions exceptionnelles	(9 220 982)
+ Dotations aux amortissements financiers	
- Reprise provisions financiers	
- Transfert de charges au cpt charges à répartir	
- Quotes part de subvention virées au résultat	
<i>(1) A l'exclusion des provisions sur Actif circulant</i>	
MBA	205 534 557
(-) Variation du Besoin en Fond de Roulement (BFR)	
- variation des stocks	(10 267 601)
- Variation des créances d'exploitation	(1 067 450)
- Variation autres créances liées à l'exploitation	(35 823 942)
- Variation des dettes d'exploitation	5 233
- Variation des autres dettes liées à l'activité	26 592 555
	25 999
Flux net de trésorerie lié à l'activité	195 266 956
Flux de trésorerie liés à l'investissement	
- Acquisition d'immo	(183 488 568)
+ cessions d'immos nettes d'impôt	1 281
+ Réduction d'immos financières	6 341
+ Variation des dettes sur immos	
- Variation des créances sur immo	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(183 480 947)
Flux de trésorerie liés au financement	
+ Augmentation de capital en numéraire	
- Réduction de capital	
- Dividendes versés	(80 211 729)
+ Emissions d'emprunts	65 000 000
+/- Dépôts et cautionnements	589 675
- Remboursements d'emprunts	(15 000 000)
+ Subventions d'investissements reçues	14 926 101
Flux net de trésorerie liée aux opérations de financement	(14 695 953)
Variation de trésorerie :	
	(2 909 944)
Trésorerie d'ouverture	18 079 342
Trésorerie de clôture	15 169 399
Variation de trésorerie :	(2 909 944)